Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

Compte rendu de la réunion du groupe de travail CURTE sur la Qualité de l'Electricité

jeudi 24 juin 2010 – 14h à 17h

Participants: MM. Ayral (Gascogne Paper), Mathieu (ArjoWiggins), Le Dudal (Altis Semiconductor), Chan (Air Liquide) et Prévost (Ciments Calcia).

Mme Hernandez (RTE), Mme Vinet (RTE), MM. Mantion (RTE), Quenaudon (RTE) et Meyer (RTE).

Absents: Mme Mellier (Arkema), MM Lacour (COPACEL), Reynier (Condat), Laroze (Rio Tinto), Conrard (Solvay) et Serre (Norske Skog Golbey).

Ordre du jour :

1. Approbation du CR de la réunion du 29 avril 2010,
2. Relecture de la grille et du projet de contrat de prestations annexes.

1. Approbation du CR de la réunion du 29 avril 2010



CR groupe concertation QdE du

2. Relecture de la grille et du projet de contrat de prestations annexes

Grille :

La grille d'évaluation sera validée lors des audits de tests réalisés sur 3 sites de même que la note (14/22 ?) permettant d'avoir accès au service. Les sites candidats à l'audit « test » sont Gascogne Paper, Altis et un site de Ciments Calcia (Cruas ou Beaucaire).

Le GT décide de faire réaliser les 3 audits « tests » par la société AEMC qui a participé à l'élaboration de la grille. RTE demandera une proposition à AEMC. Un calendrier sera fixé pour réaliser les audits en septembre et octobre 2010.

La note totale est de 22 avec un bonus de 8 points pour l'îlotage. Une check-list, indiquant les principales techniques de désensibilisation des process recensées, élaborée à partir du guide de désensibilisation des sites papetiers et d'autres documents, accompagnera la grille.

Trame contractuelle :

RTE explique la future architecture contractuelle pour l'accès au réseau : un contrat d'accès au réseau avec des conditions générales et des conditions particulières et un contrat de prestations annexes pour les services optionnels associés à l'accès au réseau.

Principales observations formulées :

- la note, définie suite aux audits tests, et permettant l'accès au service doit être précisée dans la trame de contrat,
- le schéma du gabarit figurera dans la trame de contrat,
- la grille d'évaluation obtenue suite à l'audit sera annexée au contrat du site,
- la liste des sociétés « recommandées » pour l'audit sera disponible auprès du chargé de relations clients du site,
- en cas de changement du périmètre industriel du site, la nouvelle partie ne sera pas prise en compte pour l'indemnisation éventuelle tant qu'elle n'aura pas été auditée (il est bien sûr possible de l'inclure en anticipant le renouvellement de l'audit) ;

Après discussion, afin de simplifier la rédaction de la trame contractuelle sur un point qui risque de poser des difficultés d'interprétation (problème d'intersection entre les engagements sur les variations lentes de tension et celui sur les creux de tension) alors qu'il n'y a pas de réel enjeu pour de tels creux de tension, il est convenu de supprimer l'échelon « profondeur supérieure à 10% pendant une durée minimale de 5 secondes » du gabarit.

Le président demande à ce qu'il y ait une tolérance sur les dépassements de puissance souscrite lors de la reprise d'activité suite à un incident de production ayant pour origine une perturbation réseau (coupure, creux de tension...). RTE propose d'examiner cette disposition dans le cadre de la refonte du CART consommateur, en vue de l'intégrer dans le paragraphe du contrat d'accès au réseau traitant des dépassements.

Concernant le prix du service, le président plaide pour un montant forfaitaire annuel plus faible. Le service est 2 fois plus cher que le service Q+ et le client doit aussi financer son audit. La demande est de seulement facturer 2000 euros ce service supplémentaire. RTE rappelle que le prix devra être approuvé par la CRE dans le cadre de la tarification des prestations annexes.

Suite des travaux :

- RTE informe la CRE de ce nouveau service,
- Le président du GT présentera en CAR, le 15 octobre 2010 après-midi, le travail du GT et la création du nouveau service pour les sites les plus mal desservis ayant fait un effort de désensibilisation.
- Une date de réunion, à caler fin octobre ou début novembre 2010, sera proposée par RTE afin d'avoir un retour d'expérience sur les points généraux des trois audits "tests".